

# Bruxelles mesure ses critiques contre Erdogan

L'UE s'alarme de la répression après le putsch raté en Turquie, mais ne veut pas braquer son partenaire-clé

BRUXELLES - bureau européen

**R**éunis à Bruxelles lundi 18 juillet, les ministres européens des affaires étrangères devaient se livrer à un exercice périlleux : condamner la tentative de coup d'Etat en Turquie et, en parallèle, mettre en garde le régime du président Recep Tayyip Erdogan quant au respect des libertés. Le tout sans menacer, si possible, l'accord conclu en mars entre Ankara et Bruxelles pour endiguer le flux de migrants débarquant en Grèce.

La haute représentante Federica Mogherini pensait avoir trouvé la bonne formule : l'Etat de droit doit, dit-elle, être protégé « pour le bien de la Turquie », qui espère, officiellement du moins, toujours adhérer à l'Union européenne.

Le pays menace cependant de réintroduire la peine de mort, ce qui serait contraire à toutes les valeurs de l'Union et du Conseil de l'Europe, où il siège. Aussi M<sup>me</sup> Mogherini fut-elle tenue de rappeler qu'« aucun pays ne peut adhérer à l'UE s'il introduit la peine de mort ». La chancelière allemande, Angela Merkel, avait déjà téléphoné à M. Erdogan pour lui faire passer le même message. Et le ministre français des affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, rappelait que la peine de mort a été officiellement abolie en Turquie en 2004, dans le cadre de la candidature d'Ankara à l'entrée dans l'Union.

## Eviter « tout dérapage »

Présent à Bruxelles pour participer à une discussion avec les Vingt-huit – essentiellement sur le thème du Brexit à l'origine –, le secrétaire d'Etat américain John Kerry s'est montré très ferme, d'autant que les Européens soucieux de ne pas mettre totalement en péril la difficile relation de Bruxelles avec Ankara.

M. Kerry a pressé les autorités turques de « respecter les institu-

## « L'OTAN aussi a des prérequis en matière de démocratie »

JOHN KERRY  
secrétaire d'Etat américain

tions démocratiques de la nation et l'Etat de droit ». Emboitant le pas au président Barack Obama, qui avait évoqué, en avril, le « chemin très inquiétant » emprunté par le président Erdogan, M. Kerry a spontanément souligné que « l'OTAN aussi a des prérequis en matière de démocratie ». En clair, la Turquie est peut-être un partenaire clé de l'Alliance atlantique mais elle devra éviter « tout dérapage » pour ne pas remettre en cause son rôle au sein de celle-ci.

« Il est essentiel pour la Turquie, comme pour tous les autres alliés, de respecter pleinement la démocratie et ses institutions, l'ordre constitutionnel, l'Etat de droit et les libertés fondamentales », a fait savoir, en écho, Jens Stoltenberg, le secrétaire général de l'OTAN.

Au sujet du principal point de friction entre Washington et le régime d'Erdogan, à savoir le sort du prédicateur musulman Fethullah Gülen, en exil aux Etats-Unis depuis 1999 et accusé d'avoir œuvré au putsch, M. Kerry a indiqué que son pays n'avait « pas encore reçu de requête formelle » de la Turquie quant à une éventuelle extradition. Cette demande devrait, en outre, présenter « des preuves, pas des allégations » contre M. Gülen. M. Erdogan assurait, peu après la conférence de presse de M. Kerry, qu'une demande formelle serait adressée prochainement à l'administration américaine.

Du côté européen, on se demande ce qu'il pourrait advenir de l'accord qui visait à tarir le flux des migrants empruntant la route des Balkans vers l'Allemagne ou la Suède. Ce compromis difficile-

ment négocié produit des résultats tangibles – moins de cinquante personnes traversent désormais quotidiennement la Méditerranée vers les îles grecques. Il paraît néanmoins menacé.

Ankara avait en effet conditionné le renvoi de migrants de Grèce en Turquie – y compris de réfugiés syriens – à la suppression des visas pour les Turcs désireux de se rendre en Europe. Autre condition : la reprise des négociations d'adhésion avec l'UE.

« Résister au chantage d'Ankara » Pour la levée des visas, la Commission, les Etats membres et le Parlement – qui doit également donner son feu vert – ont été formels : il n'y aura pas d'accord si Ankara ne respecte pas l'intégralité des 72 critères de mise en conformité avec les règles de l'Union européenne. La Turquie en était, en mai, à 67 critères respectés, mais des obstacles importants subsistent, comme une réforme des lois antiterroristes en vigueur, trop vagues. Le président Erdogan s'y oppose avec virulence.

Au Parlement européen, les dirigeants des principaux groupes politiques doutaient déjà, avant les derniers événements, de la possibilité de réunir une majorité pour la levée de l'obligation de visas. La gauche dénonçait les atteintes à la liberté de la presse ; la droite, notamment française, agitait le spectre d'une arrivée massive de migrants turcs.

Aujourd'hui, les réticences des élus sont plus vives encore. « Arrêter des généraux après un coup d'Etat, passe encore, mais autant de juges ! », s'étonne Alain Lamassoure, chef de file des eurodéputés Les Républicains. « Pour ce qui est du processus d'adhésion, nous sommes dans l'hypocrisie : il faudrait l'unanimité des vingt-huit pays membres pour que la Turquie puisse adhérer, or une dizaine de pays s'y opposent », ajoute l'élu du Parti populaire européen. « Trop

souvent on brandit cette adhésion pour faire peur à l'opinion ; elle n'est pas à l'ordre du jour et il faut cesser de l'utiliser à des fins de politique intérieure », indiquait de son côté Jean-Marc Ayrault, lundi.

« Les négociations d'adhésion et le processus de libéralisation des visas devraient être suspendus. Il faut déjà que l'Union se montre forte et résiste au chantage d'Ankara. On ne peut continuer à discuter d'une libéralisation des visas en ce moment », renchérit Françoise Grossetête, eurodéputée et membre du bureau politique des Républicains. Les Turcs qui souhaitent

## « Le processus de libéralisation des visas devrait être suspendu »

FRANÇOISE GROSSETÊTE  
eurodéputée Les Républicains

se rendre dans l'UE ne seront pas exemptés de visa cette année, malgré la promesse faite en ce sens à Ankara, du fait de la vague de répression qui a suivi le coup d'Etat manqué, estime Günther Oettinger, commissaire européen à la société numérique.

L'exemption de visa pour des courts séjours est l'une des dispositions adoptées dans le cadre de l'accord que l'UE et la Turquie ont conclu en mars pour enrayer l'afflux de réfugiés et de migrants.

La commission spéciale « affaires étrangères » du Parlement devait se réunir en urgence, mardi 19 juillet, pour discuter de la situation en Turquie. Guy Verhofstadt, le chef de l'ALDE (libéraux), appelait déjà M<sup>me</sup> Mogherini et Donald Tusk, le président du Conseil européen, à « arrêter tous les pourparlers avec la Turquie, tant que M. Erdogan ne s'est pas engagé à respecter les valeurs européennes ». ■

CÉCILE DUCOURTIEUX  
ET JEAN-PIERRE STROOBANTS

## La chasse aux « traîtres » se poursuit en Turquie

**APRÈS L'ARMÉE**, voici venu le tour de la police : près de 9 000 policiers et fonctionnaires de l'intérieur ont été démis de leurs fonctions, lundi 18 juillet, par le pouvoir turc, lancé dans un vaste nettoyage des institutions après la tentative de putsch manqué fomenté par une partie de l'armée contre le président Erdogan.

Le premier ministre turc Binali Yildirim a dressé le bilan lundi : 6 038 militaires, 755 magistrats et 100 policiers ont été placés en garde à vue. Parmi des hauts gradés, notamment 103 généraux et amiraux soupçonnés d'avoir été les cerveaux du soulèvement. Plus incroyable encore, le gouvernement a annulé les congés annuels des 3 millions de fonctionnaires, ordonnant à ceux qui se trouvaient déjà en vacances de regagner leurs postes au plus vite. Par ailleurs, les fonctionnaires et les magistrats titulaires de passeports de service ne sont plus autorisés à sortir du pays.

Dans les aéroports, les voyageurs, nombreux à emprunter les lignes intérieures,

ont droit à un contrôle d'identité supplémentaire. Lundi, à l'aéroport Esenboga d'Ankara, deux bureaux avaient été installés juste après les contrôles de sécurité. Les fonctionnaires de police scrutaient attentivement les cartes d'identité des citoyens turcs.

### Militaires factieux dans la nature

La chasse a été lancée contre des putschistes en fuite, notamment les militaires des forces de l'air qui, la nuit du putsch, ont tenté de prendre d'assaut l'hôtel où le président Recep Tayyip Erdogan se trouvait en vacances à Marmaris, sur la côte égéenne. Les insurgés sont arrivés trop tard. Prévenu de leur arrivée par les services secrets, le président a eu le temps de partir en voiture vers l'aéroport de Dalaman où il a ensuite pris l'avion pour Istanbul. Comprenant que le putsch était manqué, les militaires factieux se sont évaporés dans la nature et n'ont pas été retrouvés depuis.

Dans tout le pays les partisans du président Erdogan manifestent tout en réclamant le rétablissement de la peine de mort, abolie en 2004 dans le cadre des négociations d'adhésion à l'Union européenne.

S'adressant dimanche à une foule de partisans, le numéro un turc a promis de satisfaire leur demande. A l'issue d'un conseil des ministres lundi à Ankara, Binali Yildirim a répété que cet argument « ne pouvait être ignoré ». Les militaires mutins devront « rendre des comptes pour chaque goutte de sang versée », a-t-il insisté, donnant un bilan révisé à la hausse de la tentative de coup d'Etat, soit 308 morts. Il a assuré que la purge s'inscrivait « dans le cadre du droit », une réponse implicite aux critiques émanant des partenaires européens de la Turquie, mais aussi des Etats-Unis et des Nations unies. Le premier ministre turc a également rejeté tout « esprit de vengeance » à l'encontre des putschistes. ■

**MARIE JÉGO (ISTANBUL, CORRESPONDANTE)**